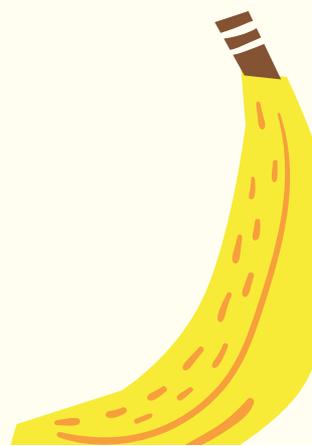
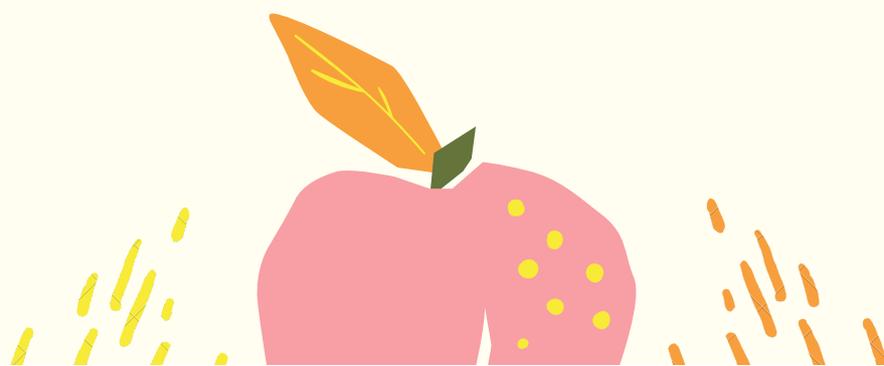




PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

BILAN TECHNIQUE
MI-PARCOURS

SEPTEMBRE 2022



INTRODUCTION

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Jausiers est un projet de territoire, qui a pour ambition de fédérer et mettre en réseau les acteurs autour de l'alimentation, de partager un diagnostic et des outils communs et de mettre en place une stratégie et un programme d'actions. Il a été initié par les élus du territoire qui ont pris conscience de l'enjeu alimentaire et de son potentiel fédérateur.

Ce bilan technique a été rédigé dans l'objectif de fournir un bilan de mi-parcours concernant le développement des actions du Plan Alimentaire Territorial de Jausiers.

Les actions sont développées dans ce livret avec pour chacune leur avancement.



PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
TERRITOIRES
EN ACTION

Fiche action 1

Diversifier les productions agricoles sur la commune



Descriptif de l'action

Dans une logique de diversification des productions agricoles sur le territoire et d'approvisionnement en légumes bio pour la restauration collective locale (Loi EGALIM), la commune de Jausiers a choisi de développer la filière maraîchage sur son territoire. L'objectif étant d'accompagner l'installation d'un maraîcher bio sur des parcelles communales afin d'assurer l'introduction d'une production maraîchère bio et locale dans la restauration collective et les commerces locaux.

Contenu de l'action

Jausiers sollicite l'association "Ver de Terre Production" dans le but d'être accompagné pour cette action, et déterminer :

- La qualité et la potentialité des parcelles, leur fertilité et leurs éventuels besoins de reconstruction des sols ;
- La stratégie d'implantation des activités agricoles et de plantation sur les parcelles (maraîchage, élevage, arboriculture) en fonction des besoins identifiés de la collectivité ;
- La feuille de route pour le développement agricole de chaque ensemble de parcelles et une proposition d'accompagnement pour la suite (choix et formation des agriculteurs, suivi mise en culture) ;
- Le chiffrage global des projets et des besoins en matériel agricole et de transformation en fonction des objectifs (ex : stockage, station de lavage, légumerie...) + recherche de subventions.

Porteur du projet

Mairie de Jausiers

Partenaires

Association "Ver de terre"

Chambre d'agriculture

A définir ...

DÉLAIS/CALENDRIER

- **Avant projet *Mai / Novembre 2022***
 - Audit initial et dimensionnement du projet
 - Organisation parcellaire & itinéraires de cultures
- **Mise en œuvre technique *2022/ 2023***
 - Formation et recrutement du maraîcher
 - Accompagnement à la mise en culture
 - Pilotage de la fertilité des sols
 - Principes d'exceptions PPRN
- **Installation du maraîcher *2024***

INDICATEURS DE SUIVI

- Suivi des quantités de production
- Suivi du chiffre d'affaires du maraîcher

Fiche action 1 – Avancement

Jausiers a fait appel à l'association Ver de Terre Production dans le but d'être accompagnée pour réaliser un audit initial des parcelles identifiées, et nous a permis de déterminer :

1/ La qualité et potentialité des parcelles, leur fertilité et éventuels besoins de reconstruction des sols.

Livrables disponibles :

- Apports matière organique sur les parcelles (fichier excel)
- Résultats des analyses de sol

2/ La stratégie d'implantation des activités agricoles et de plantation sur les parcelles en fonction des besoins identifiés de la collectivité.

Livrable disponible :

- Plan de maraichage (préparation du sol et démarrage des cultures)

3/ Le chiffrage global des projets et des besoins en matériel agricole et de transformation en fonction des objectifs (ex : stockage, station de lavage, légumerie...).

Livrables disponibles :

- Estimation investissement (fichier excel)
- Estimation surface cultures en restauration collective (fichier excel)

Il est prévu par la suite :

- Définir le cadre juridique de l'installation du maraicher
- Recrutement du maraicher (AMI, entretien et tests techniques etc.)

Il est important de préciser que la parcelle sur laquelle est projetée l'implantation des bâtiments agricole pour le futur maraicher est concernée par un aléa fort de risque d'inondations en provenance de l'Ubaye (Plan de prévention des risques naturels). Nous travaillons conjointement avec les services de l'Etat afin que l'aménagement des futurs bâtiments assurent une sécurité vis-à-vis du risques d'inondations. Par conséquent, les délais concernant l'installation du futur maraichers seront allongés.

Fiche action 2

Accompagner l'approvisionnement local de la restauration collective publique



Descriptif de l'action

La loi EGalim, promulguée à la fin de l'année 2018, impose à la restauration collective publique de servir, d'ici à 2022, au moins 50 % de produits durables ou de labels de qualité, avec un minimum de 20% de produits bio.

La commune de Jausiers, en partenariat avec la résidence Sainte-Anne (cuisine centrale qui fournit l'école) ont comme objectif d'augmenter concrètement les pourcentages de produits locaux et de qualité dans les approvisionnements.

Contenu de l'action

- Diagnostic du fonctionnement de la restauration collective : cartographie des achats alimentaires, contraintes opérationnelles et budgétaires ...
- Réalisation d'un état des lieux de l'offre disponible sur le territoire (connaître les producteurs locaux en capacité de pouvoir fournir la restauration collective)
- Accompagner la résidence Sainte-Anne dans la rédaction de leurs marchés pour faciliter la réponse des producteurs locaux
- Former aux produits locaux les restaurateurs en restauration collective publique

Porteur du projet

Mairie de Jausiers / Résidence Sainte-Anne

Partenaires

Chambre d'agriculture

CNFPT

A définir ...

DÉLAIS/CALENDRIER

- **Année 2022**
 - Diagnostic du fonctionnement de la restauration collective
 - Identifier l'offre disponible sur le territoire
- **Année 2023**
 - Mise en adéquation de la demande et de l'offre
- **Long terme 2024-2025**
 - Répondre aux objectifs de la loi Egalim

INDICATEURS DE SUIVI

- Pourcentages de produits locaux et sous label introduits dans la restauration collective.
- Nombre de marchés établis entre la restauration collective et producteurs locaux.
- Nombre de formations réalisées à destination des cuisiniers.

Fiche action 2 – Avancement

1/ Diagnostic du fonctionnement de la restauration collective : cartographie des achats alimentaires, contraintes opérationnelles et budgétaires ...

Livrable disponible :

- Cartographie des achats alimentaires de la résidence Sainte-Anne

2/ Réalisation d'un état des lieux de l'offre disponible sur le territoire (connaître les producteurs locaux en capacité de pouvoir fournir la restauration collective)

Une enquête a été réalisée afin d'identifier les producteurs intéressés pour fournir la restauration collective sur la commune de Jausiers. Plus largement, l'ambition de l'enquête est de relier les producteurs du territoire à l'ensemble des structures de restauration collective ubayenne. Les informations collectées permettront de réaliser un catalogue des productions avec les coordonnées des producteurs, qui pourra être mis à disposition des communes de la vallée de l'Ubaye.

Au total, 26 réponses ont été collectées, 18 par voie numérique (questionnaire en ligne et réponse par email) et 8 avec le questionnaire papier, principalement récoltées sur le marché de Barcelonnette.

Livrable disponible :

- Catalogue des producteurs locaux à destination de la restauration collective

3/ Favoriser l'introduction de produits locaux et bio en réponse à la loi Egalim

- Accompagnement de la cheffe cuisinière à l'utilisation de l'outil ma cantine. Les factures de 2022 sont en cours de saisies.

- Début de l'introduction de produits bio

4/ Former aux produits locaux les restaurateurs en restauration collective publique

Coopération avec les PAT du département des Alpes-de-Haute-Provence pour participer à une formation sur les cuisines nourricières. La formation est définie comme formation-action, elle est alternée et accompagne les acteurs de la restauration collective dans l'appropriation de la culture et l'acquisition des bases des Cuisines.

La cheffe cuisinière de l'EPHAD, Chloé OCCELLI (élu) et un(e) agent municipal participeront à cette formation qui aura lieu le 24 octobre 2022.

Fiche action 3

Mise en place de jardins partagés



Descriptif de l'action

Suite à une forte demande liée au retour de l'enquête " Quelle place pour le local dans vos assiettes ? " (Mai 2021) et dans le cadre de sa politique en faveur de l'agriculture et de l'alimentation, la commune de Jausiers souhaite créer des jardins partagés sur son territoire.

L'emplacement envisagé pour le futur jardin collectif est situé sur la partie gauche de la parcelle communale AC 403 situé le long des berges de l'Ubaye en face de la crèche. La superficie utilisée serait d'environ 2500 m².

La commune de Jausiers a fait appel à l'association « A Fleur de Pierre » pour la mise en place des jardins partagés : concertation citoyenne, création et animation des jardins partagés.

Porteur du projet

Mairie de Jausiers

Prestataire

Association A Fleur de Pierre

Partenaires

CCAS / MDJ

DÉLAIS/CALENDRIER

- Diagnostic préalable **Mai 2022**
- Avant-projet sommaire **Juin 2022**
- Concertation du public **Juillet/Octobre 2022**
- Avant-projet détaillé **Fin 2022**
- Réalisation des travaux **Début 2023**
- Ouverture des jardins partagés **Été 2023**

INDICATEURS DE SUIVI

- Nombre de personnes fréquentant chaque jardin
- Production annuelle (quantités et espèces produites) sur les jardins
- Satisfaction des habitants sur le jardin
- Nombre de participations aux animations

Fiche action 3 – Avancement

Jausiers a fait appel à l'association « A fleur de Pierre » dans le but d'être accompagnée pour la réalisation des jardins partagés.

En Juin a eu lieu la première réunion portant sur la création des jardins partagés de Jausiers. Une vingtaine de personnes étaient présentes pour le lancement du projet. L'école et la crèche étaient aussi représentées. Des jardins pédagogiques sont également prévues sur la parcelle (ref Fiche action 5).

Les référentes de l'association ont commencé par définir ce qu'est un jardin partagé et une présentation précise du projet a ensuite été faite. La parcelle concernée sera dans le « champs des Mérens », en face de la salle des fêtes. 3000m² sont envisagés pour les jardins auxquels s'ajoutera une zone de convivialité sur les bords de l'Ubaye qui sera ouverte à tous les jardiniers. L'objectif est de pouvoir démarrer les cultures au printemps prochain (Mai 2023).

Une deuxième réunion a eu lieu fin Août avec une quinzaine de personnes présentes. La rencontre a permis à tous les participants d'exprimer envies, besoins mais aussi inquiétudes par rapport au projet. Quatre grands thèmes ont émergé des discussions :

- Le vivre ensemble au jardin et les échanges entre jardiniers ;
- Les méthodes de jardinage et le partage de connaissances ;
- Les aménagements possibles sur la parcelle en prenant en compte les risques d'inondation ;
- La gestion de l'espace avec la taille et le nombre de parcelles envisagées.

Chacun a choisi une de ces thématiques afin de constituer des petits groupes de travail pour réfléchir à la future organisation des jardins (taille des parcelles, arrosage, règlement intérieur, cabanons, plantations d'arbres etc.).

Fiche action 4

Lutte contre le gaspillage alimentaire



Descriptif de l'action

En amont du compostage des biodéchets alimentaires, il faut intervenir sur la lutte contre le gaspillage alimentaire. Le gaspillage alimentaire est défini comme toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée.

En tant que consommateurs et producteurs importants de déchets alimentaires, la restauration collective publique (école & EPHAD) représentent un enjeu majeur dans la lutte contre cette forme de gaspillage.

Contenu de l'action

- Présentation de la démarche aux agents concernés (personnels des restaurants scolaires et de la cuisine centrale), sensibilisation à l'importance de lutter contre le gaspillage alimentaire
- Réalisation de diagnostics (quantitatifs et qualitatifs)
- Définition de préconisations pour réduire le gaspillage
- Mise en place de campagne de sensibilisation auprès des enfants
- Formation des agents municipaux en charge du service dans les restaurants à la formulation de messages pédagogiques clairs
- Réalisation d'un bilan

Cette action s'accompagnera également de la mise en place de composteurs sur la commune.

Porteur du projet

Mairie de Jausiers

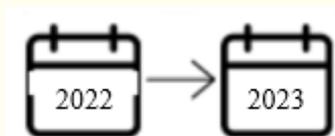
Partenaires

ADEME

CNFPT

EPHAD / école / MDJ

DÉLAIS/CALENDRIER



INDICATEURS DE SUIVI

- Evolution des quantités de nourriture gaspillées
- Evaluation du comportement des élèves dans leur gestion des déchets
- Nombre d'agents formés

Fiche action 4 – Avancement

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial (PAT) de Jausiers, il a été proposé à l'EHPAD et à l'école de réaliser une semaine de pesées du gaspillage alimentaire afin de rédiger un diagnostic sur le gaspillage.

La semaine de pesées a été réalisée par la mairie de Jausiers du 13 au 17 juin lors du déjeuner à l'EHPAD Sainte Anne et à l'école de Jausiers. Nous avons souhaité réaliser les pesées en même temps sur ces deux sites pour pouvoir comparer des données portant sur les mêmes repas car le gaspillage est très variable en fonction des plats proposés. Concernant la méthode, nous avons fait le choix de trier les déchets par composantes pour avoir des résultats précis mobilisables pour mettre en place des actions pour s'améliorer par la suite. Nous avons donc séparé entrée, viande, garniture, fromage, dessert et pain. Le choix a aussi été fait de peser séparément le gaspillage issu des assiettes (appelé « Retour assiette » du gaspillage resté dans les plats non servis, appelé « surplus de cuisine »). Cela permet d'identifier la source du gaspillage.

Les résultats de la semaine de pesée sont encourageants avec des quantités gaspillées inférieures aux moyennes nationales. Cependant, ce gaspillage représenterait un coût avoisinant les 25 000 euros sur une année. En termes de quantité, ce sont 9 semaines complètes de service qui sont jetées à la poubelle. Réduire ce gaspillage permettrait de libérer plus d'argent pour acheter des produits locaux ou Bio qui sont plus chers que les produits standard. Plusieurs pistes sont imaginées pour réduire ce gaspillage : proposer une réservation plus pointue à l'école comme à l'EHPAD et travailler sur les recettes qui ont peu de succès. Enfin, le tri sélectif n'est pas réalisé partout et gagnerait à être généralisé.

Il est envisagé au sein de l'EHPAD et de l'école de refaire une pesée sur une durée beaucoup plus longue (5 semaines) afin d'avoir une connaissance plus fine du gaspillage alimentaire. Date prévue : Du 12/09 au 14/10.

Livrable :

-Diagnostic du gaspillage alimentaire à l'EHPAD Sainte-Anne et à l'école de Jausiers

Fiche action 5

Sensibiliser les enfants à leur alimentation : Mise en place de jardins pédagogiques



Descriptif de l'action

La sensibilisation des enfants au goût, à la saisonnalité des produits, au jardinage constitue une dimension essentielle pour l'éducation à une alimentation saine et pour le développement d'une agriculture de proximité et de qualité.

Les enfants sont les citoyens de demain qui ne manqueront pas de sensibiliser également leurs parents à ces problématiques. En effet, bien souvent, ils rapportent chez eux ce qu'ils ont vécu et appris à l'école et sont ainsi une source de diffusion qui peut s'avérer efficace.

Contenu de l'action

Des jardins pédagogiques seront installés au côté des jardins partagés afin de faire découvrir la culture des fruits et légumes aux enfants. Ces derniers pourront ainsi découvrir les différents stades de développement des plantes, leur saisonnalité, leurs caractéristiques (quand est-ce qu'une plante est suffisamment mure pour être cueillie par exemple). Un travail collaboratif sera également effectué avec les enseignants pour connaître leur démarches, leurs besoins

Porteur du projet

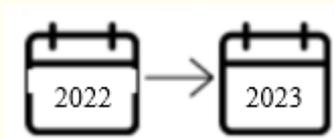
Mairie de Jausiers

Partenaires

Association A Fleur de Pierre

Crèche / école / MDJ

DÉLAIS/CALENDRIER



INDICATEURS DE SUIVI

- Retour des enfants sur les expériences vécues, connaissances acquises et activités réalisées

Fiche action 6

Lutte contre la pauvreté : cantine à 1 €



Descriptif et contenu de l'action

Depuis le 1^{er} avril 2019, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires, pour permettre aux enfants des familles les plus modestes de manger à la cantine pour 1€ maximum.

Une aide financière est accordée aux communes rurales de moins de 10.000 habitants, qui instaurent une grille tarifaire progressive pour les cantines de leurs écoles primaires.

La grille tarifaire doit proposer au moins 3 tranches de tarification, soit 3 tarifs distincts, en fonction des revenus ou quotient familial, dont au moins un inférieur ou égal à 1 € et un supérieur à 1 €. L'Etat reverse une subvention aux collectivités de 3 € pour chaque repas facturé à 1 € ou moins par repas.

Cette aide devrait permettre à plus de 70 enfants de l'école de Jausiers de manger à la cantine pour 1€.

Porteur du projet

Mairie de Jausiers

Ministère des solidarités et de la santé

Partenaires

MDJ /école

DÉLAIS/CALENDRIER

Mise en place de la cantine à 1 € pour la rentrée scolaire **2022/2023**

INDICATEURS DE SUIVI

Nombre d'enfants bénéficiaires de l'aide

Fiche action 6 – Avancement

La commune de Jausiers a instauré pour la rentrée 2022/2023 une nouvelle tarification sociale pour sa cantine :

Quotient familial	Coût du repas
De 0 à 799 €	0.70 €
De 800 à 1299 €	1 €
De 1300 € et plus	3.70 €

Cette nouvelle tarification sociale va permettre à environ 80 enfants de profiter de la cantine à 1€.



Source : Mairie de Jausiers, 2022.

Fiche action 7

Précarité alimentaire : évaluation des besoins en aide alimentaire sur le territoire



Descriptif et contenu de l'action

La précarité alimentaire est un volet très important des Plans Alimentaires Territoriaux, comment permettre aux plus démunis d'avoir accès à des produits de qualité et à moindre coût dans un contexte de géographie rural ?

Pour répondre à cette problématique, une réflexion sur la mise en place d'une épicerie sociale itinérante est née d'une rencontre entre l'association Solidaritat Ubaye et la mairie de Jausiers. L'association souhaitant mettre en place une épicerie sociale et la mairie de Jausiers lui ajouté un volet itinérance. L'objectif étant de répondre aux besoins alimentaires des habitants quels que soit leur localisation sur le territoire.

Avant de se lancer dans la création d'une épicerie solidaire itinérante, il est nécessaire, dans un premier temps, de se poser plusieurs questions :

- Quels sont les besoins en aide alimentaire sur le territoire concerné ? Sont-ils suffisants pour mettre en place une épicerie sociale itinérante ?
- Quelles sources d'approvisionnement sont envisageables à proximité ?
- Avec quelles structures d'aide alimentaire est-il possible de collaborer localement ?
- Des partenaires locaux et nationaux pourraient-ils participer au financement de l'épicerie solidaire itinérante ?

Les réponses à ces questions nous permettront d'évaluer la faisabilité ou non de ce projet et de se lancer potentiellement dans la structuration de ce projet.

Porteur du projet

Mairie de Jausiers
Association Solidaritat Ubaye

Partenaires

ANDES
Banque alimentaire
CCAS des communes de la
Vallée de l'Ubaye

DÉLAIS/CALENDRIER

Réalisation d'un état des lieux
des besoins **2022/2023**

INDICATEURS DE REALISATION

- Nombre de bénéficiaires suffisants
- Partenaires potentiels en terme d'approvisionnement, logistique et de financement

Fiche action 7 – Avancement

- Etude des besoins alimentaires à l'échelle de la Vallée de l'Ubaye : En partenariat avec l'association Solidaritat Ubaye, un premier travail de renseignement auprès des mairies a été réalisé afin d'avoir une première estimation du nombre de bénéficiaires de l'aide alimentaire à l'échelle de la Vallée de l'Ubaye. Peu de personnes sont identifiées dans certaines communes mais on dénombre tout de même un total de 80 familles bénéficiant de l'aide alimentaire à l'échelle de la vallée.

Une étude des besoins en termes d'aide alimentaire auprès des CCAS est prévue.

Fiche action 8

Organisation d'événements pour sensibiliser la population autour de l'agriculture et de l'alimentation



Descriptif de l'action

L'organisation d'événements aura pour objectifs de sensibiliser les citoyens aux enjeux agricoles et alimentaires du territoire, mais également de partager avec eux les avancées du Plan d'actions, d'écouter leurs attentes, de s'inspirer de leur remarques et d'encourager leur imagination pour le développement de nouveaux projets locaux innovants.

Plusieurs événements ont déjà été réalisés dans le cadre du PAT comme "Une famille, une poule" et la diffusion d'un documentaire sur l'alimentation dans le cadre du festival Alimentaire.

D'autres événements sont d'ores et déjà prévus pour l'année 2022 lors de la fête de la transhumance et la fête de la courge.

Porteur du projet

Mairie de Jausiers

Partenaires

Associations locales

Prestataires

Ubaye tourisme

DÉLAIS/CALENDRIER

Tout au long du projet

INDICATEURS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Appropriation par les citoyens des enjeux agricoles et alimentaires locaux
- Nombre d'événements organisés
- Nombre de personnes participant

Fiche action 8 – Avancement

Plusieurs événements ont déjà été réalisés :

- "Une famille, une poule" : Offrir une poule à chaque famille le souhaitant. Cette initiative a été un franc succès : 122 poules ont trouvé une famille d'accueil à Jausiers. Une enquête a été réalisée pour avoir le retour des familles : 35 familles ont répondu à l'enquête.
- Festival Alimenterre : Diffusion d'un documentaire en lien avec l'alimentation et l'agriculture a été présenté à Jausiers pour sensibiliser sur l'impact de nos choix de consommation.

D'autres événements sont prévues :

- Conférence débat grand public sur l'agroécologie (11 octobre 2022) : Changements climatiques, autonomie alimentaire & emplois locaux. Quelle agriculture pour préparer l'avenir ?

Conférence animée par l'association "Ver de terre productions".

- Faire appel à un pressoir mobile consacré au pressage des pommes (fête de la courge, 23 octobre 2022) : « les pommes trotteuses ». L'idée était que les enfants, l'association des jeunes et également les résidents de l'EPHAD (pour créer du lien intergénérationnel), aillent ramasser des pommes sur les terrains appartenant à la commune pour ensuite participer au pressage des fruits pour repartir avec leur propre jus. Les habitants pourraient également participer.
- Intervention de l'association "Les croqueurs de pommes" (fête de la courge, 23 Octobre 2022) : Cette association milite pour la sauvegarde des variétés fruitières régionales en voie de disparition. Ses activités principales sont la pomologie (connaissance des variétés fruitières) et l'arboriculture (taille, greffe, soins du verger). La commune souhaite nouer un partenariat avec cette association car elle possède de nombreux pommiers (pour la plupart très ancien) sur son territoire.

Le PAT de la commune de Jausiers a participé à plusieurs manifestations pour promouvoir ses actions et se faire connaître auprès du grand public :

- Fête de la transhumance 11/12 Juin 2022
- Festival Bonette expériences 3/4 Septembre 2022